

Le conseil municipal de Stutzheim-Offenheim s'est réuni le 22 avril 2010

POSE DE COLUMBARIUM ET DE DEUX OSSUAIRES ET D'UN JARDIN DU SOUVENIR AUX CIMETIERES

Suite à la réunion de la commission études et projets, Monsieur le Maire propose au conseil municipal, le devis des monuments Funéraires Ruscher de Wasselonne pour la pose d'un columbarium de 12 cases, d'un caveau ossuaire et d'un jardin du souvenir au cimetière de Stutzheim et d'un caveau ossuaire au cimetière d'Offenheim pour un montant de 16 308,66 € TTC. Décision votée à l'unanimité.

AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, l'aménagement d'une aire de jeux, à vocation tourisme, d'un terrain multisports (table de ping-pong, de pétanque, d'une structure de jeux), près du verger pédagogique et à proximité de la future piste cyclable de la Souffel, de la fourniture et la pose d'agrès pour les enfants de 2 à 6 ans et de 4 à 10 ans, de mobilier urbain (table de pique-nique, bancs, corbeilles) par l'entreprise EPSL de Lingolsheim pour un montant total de 24 687,48 € TTC. Décision votée à l'unanimité.

TRAVAUX PLACE GERMAIN MULLER, RUES DE LA MAIRIE, CHEVREUIL ET LANGGASS

Le Maire soumet au conseil municipal le devis estimatif de 346 879,47 € TTC pour des travaux de voiries place Germain Muller, rue de la Mairie, rue du Chevreuil et Langgass. Ces travaux sont rendus nécessaires pour les raisons suivantes : la réalisation d'un accès de la mairie pour les personnes à mobilité réduite, la rénovation des canalisations d'eau potable entartrées, le remplacement des poteaux d'incendie - le débit d'eau est trop faible en cas d'incendie - la rénovation de l'éclairage public dans le « centre historique » de Stutzheim, la mise en souterrain de lignes téléphoniques, la pose de nouveaux collecteurs d'eau de pluie, la pose de tuyaux suite à l'arrivée du gaz naturel, la création d'un itinéraire cyclable, l'organisation du stationnement devant l'église de Stutzheim et autour de la mairie, la création de deux parvis l'un devant la mairie, l'autre devant l'église de Stutzheim et l'embellissement du « centre historique » de Stutzheim.

PROTECTION DES VITRAUX D'ART 2EME TRANCHE EGLISE D'OFFENHEIM

Le conseil municipal à l'unanimité :

★ décide de faire poser trois protections pour les vitraux d'art à l'Eglise d'Offenheim par l'entreprise WEHR de Mundolsheim pour un montant de 8 334,03 € TTC.

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2010

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal, la copie du courrier adressé au Trésorier de Truchtersheim par sa direction, en date du 12 avril 2010, concernant la taxe sur les propriétés non bâties avec un taux de 37,47% voté lors du conseil municipal du 22/02/2010. Selon le trésorier, le taux de TFNB est corrélé, en vertu de l'article 1636 B sexies I-1-b du Code Général des Impôts, à celui de la taxe d'habitation.

Afin de ne plus toucher au budget déjà voté, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer sur proposition et simulation informatique du Trésorier, les taux suivants pour arriver au montant prévu de 337 603,- € sur le chapitre 73:

- Taxe d'habitation	10.54%	176 861,- €
- Taxe foncière bâti	13.35%	136 971,- €
- Taxe foncière non bâti	35.82%	23 856,- €

En raison des arrondis des millièmes du pourcentage au centième le plus proche, le montant total s'élève à 337 688,- €.

Cette délibération annule et remplace celle prise en date du 22 février 2010.

Décision votée à l'unanimité

FETE VITICOLE A OFFENHEIM EN ALLEMAGNE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'affréter un bus pour la fête viticole à Offenheim en Allemagne le 27 juin 2010. Décision votée à l'unanimité.